



Saison 2017 2018

Sélections en courses nationales U16, stages U16 et références techniques

Courses nationales U16

Présentation des sélections

Les sélections tiendront compte de l'année d'âge et du sexe des athlètes. L'exigence de performance sera plus élevée pour un cadet 2 que pour un cadet 1.

Un regard particulier sera apporté aux athlètes qui sont meilleurs en classique et qui n'ont pas encore choisi de discipline.

Les athlètes qui ont performé en course nationale sont présélectionnés pour la manche suivante. Ils ne sont pas tenus de prendre part aux courses régionales de sélection.

Le nombre total d'athlètes sélectionnés sera de 20.

Ce quota peut-être atteint uniquement par des athlètes qui ont performé au niveau national. Dans ce cas, il n'y aura pas de places à prendre en course régionale.

Logistique

Compte tenu des difficultés logistiques des dernières années (encadrement et bus), les déplacements se feront avec :

- 3 bus comité,
- Encadrement : Dudu, Valéry, Johann, Michaël.

Les inscriptions des athlètes hors sélection comité sont à envoyer par mail à valery.lelievre@orange.fr le mardi midi précédent l'étape nationale.

Le fartage de glisse en course nationale cadet est soumis à une charte. Le choix de ce fart est établi en comité de course la veille de chaque compétition. Se renseigner en temps voulu auprès de Michaël. Cette saison la charte de fartage comprend les farts suivants : LF7, LF8 et HF10BW.

Programme de sélection

Autrans

Vendredi 22 décembre, 5 et 7,5 km individuelle CL.

Sélection sur la course de l'Alpe d'Huez du 10 décembre et regard sur les courses de l'automne si besoin (Ex : un athlète qui a déjà perfé mais qui est malade).

En cas d'annulation de la course la sélection sera constituée des fondeurs et biathlètes du pôle ainsi que du groupe d'observation.

La reconnaissance de la piste se fera le jeudi 21 après midi.

Morbier

Les 6 et 7 janvier, 5 / 7,5 km individuelle skate et sprint CL.

Sélection sur l'étape nationale d'Autrans. S'il reste des places à prendre, la sélection se fera sur la course régionale d'Autrans le 29 décembre (MS CL).

Le départ en course se fera vendredi 5 janvier vers 8h du Vercors et 9h de Grenoble.

Les Glières

Les 3 et 4 février, cross-country cross skate (parcours varié sur courte distance réalisé en poules) et 5 / 7,5 km individuelle classique.

Sélections :

- Résultats en courses nationales,
- Championnat du Dauphiné (indiv CL) du 28 janvier s'il reste des places à prendre.

Le départ en course se fera vendredi 2 février vers 8h du Vercors et 9h de Grenoble.

Font Romeu

Les 17 et 18 mars ; MS CL 7,5/10 km et relais mixte 4x3km (dame CL ; homme CL ; dame L ; homme L).

Le nombre de relais dépendra du nombre de filles et de garçons de la sélection. Il sera possible de faire des équipes avec d'autres comités.

Sélections :

- Résultats de courses nationales, en tenant compte principalement du classement général,
- avec un regard sur la MS CL de Chichilianne le 18 février.

Le départ en course se fera le **jeudi** matin.

Stages U16

Mardi 2 janvier : 1 séance de classique en fond, 1 séance de biathlon skate.

Lundi 13 et mardi 14 février.

Athlètes convoqués :

- en fond : le groupe d'observation + les sélectionnés aux courses nationales de Morbier (stage 1) et des Glières (stage 2),
- en biathlon : le groupe d'observation.

Références techniques pour l'entrée ou le maintien en CIE*

*Centre Interrégional d'Entraînement, des catégories U15 à U20

Les références techniques seront officielles au mois de février.

L'an dernier, elles étaient les suivantes :

Année d'âge	
U16 2001	Hommes : Athlètes figurants dans les 7ers du classement général du Championnat de France U16 dans leur année d'âge mais dans la limite des 15èmes places du classement scratch. Dames : Athlètes figurants dans les 5èmes du classement général du Championnat de France U16 dans leur année d'âge mais dans la limite des 10èmes places du classement scratch.
U16 2002	Hommes : Athlètes figurants dans les 7ers du classement général du Championnat de France U16 dans leur année d'âge mais dans la limite des 40èmes places du classement scratch. Dames : Athlètes figurants dans les 7èmes du classement général du Championnat de France U16 dans leur année d'âge mais dans la limite des 30èmes places du classement scratch.

Répondre aux références techniques est une condition nécessaire à l'entrée en pôle, mais pas forcément suffisante. Le cas de chaque athlète est étudié individuellement, sportivement et scolairement.

Informations saison 2018 2019

Une réunion d'information se tiendra en avril afin de présenter le fonctionnement du CIE et le prévisionnel financier de la prochaine saison.